

LE CONSEIL DE QUARTIERS : « VILLAGES ET VALLEES »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 OCTOBRE 2009

Réunion plénière mensuelle (début séance 20h15 et fin séance vers 22h00)

Présents ; excusés ; absents voir la feuille de présence annexée. :

(Rappel) **Ordre du jour :**

Présentation du déroulement la réunion

Adoption du projet du compte rendu de la réunion du conseil du 2 septembre 2009

Présentation Projet de jardin de l'abbé Léon Colin

Fonctionnement du conseil de quartier : missions et méthode

Création de groupe de travail (commission)

Arbres de la place du bourg

Question divers

Calendrier

Réunion

Ouverture de la réunion

Monsieur GARREAU présente les excuses de Mme MARJOLLET, BILLY, Messieurs CHABOT, GILLES et ROGEON, BODET.

Il indique que Monsieur AUDIERNE a envoyé son attention de démissionné pour des raisons personnelles.

Adoption du compte rendu de la réunion de conseil du 2 septembre 2009

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Projet de jardin de l'abbé Léon Colin

Mme ASSERIN présente le projet d'aménagement d'un jardin à proximité de l'église du Bourg dénommé « jardin de l'abbé Colin » en hommage à un ancien curé de la commune que plusieurs membres du conseil ont connu.

Il est remis à chaque membre du conseil :

un descriptif général; un plan de situation; un plan de masse; un croquis

Les travaux d'aménagement ont débuté depuis le 1 septembre 2009 et les plantations sont prévues autour du 14 octobre 2009.

LE CONSEIL DE QUARTIERS : « VILLAGES ET VALLEES »

Pour ce qui concerne ce projet en particulier , il est signalé aux représentants de la municipalité qu'il est dommage que le conseil de quartier ne soit informé de ce projet décidé en novembre 2007 qu'en octobre 2009 alors que dès son installation le conseil a demandé à connaître , à plusieurs reprises notamment dès le mois d'avril (voir compte rendu des réunions du 1 et 8 avril 2009) les projets communaux programmés pour 2009.

Rappel: lors des visites de terrain, madame ASSERIN nous a présenté le projet d'aménagement d'un jardin et elle a évoqué la santé des arbres de l'église parution dans la presse locale.

De plus, il est souligné qu'il n'existe pas de réflexion globale sur l'aménagement du Bourg autour de l'église, de l'école, de la place mais toujours de projets ponctuels qui se succèdent sans liens ni vision globale de l'ensemble du secteur donc une piste de projet pour notre conseil de quartier.

Fonctionnement du conseil de quartier : missions et méthode

La présentation du projet de jardin de l'abbé Colin est à l'origine d'un débat sur le rôle et la mission du conseil du quartier.

En effet, plusieurs sujets démontrent que le conseil de quartier n'est pas considéré comme « l'instance de dialogue et de concertation entre les habitants et la municipalité » ainsi qu'il s'est défini à l'occasion de sa réunion du 18 mars 2009.

En réponse des élus, des projets émanant de notre quartier ont été décidés et en phases de réalisation avant la constitution des conseils des quartiers

Plusieurs exemples appuient cet argument:

Tout d'abord, pendant l'été, des stops ont été installés au carrefour entre la route de l'Orbras – ormeau et le chemin de la Loubantière .

Le conseil n'a jamais été informé de cette initiative ,ni davantage consulté.

Le conseil avait demandé à plusieurs reprises un état des lieux des projets municipaux pour le quartier (réunions du 1 et 8 avril 2009 ;échange avec le directeur général des services le 12 mai 2009 puis le 18 juin 2009) : jamais , il n'a été fait état de ce projet d'aménagement relatif à la circulation et la sécurité routière.

En revanche, la proposition du conseil, d'un aménagement du carrefour quelques centaines de mètres plus loin avec l'installation de stop à l'intersection des routes de l'ormeau et terrageaux est refusé sans véritable argument.

A la réunion du 18 juin, le directeur général des services a répondu aux riverains de la vallée concernant la circulation des poids lourds qu'il faudrait faire des comptages .

Un avis de certaines personnes du conseil déclare « cette réponse de cette nature n'est pas recevable Elle pourrait être considérée comme méprisante pour des personnes qui sont soucieuses de restituer l'avis des habitants d'un quartier et se rendent disponible pour une démarche participative intéressante sur le principe ».

LE CONSEIL DE QUARTIERS : « VILLAGES ET VALLEES »

La réponse a été que différent acteur en dehors de la commune rentre en ligne de compte. il faut comprendre, il y a une procédure des règles à respect pour agir et procéder à des actions.

Monsieur BARRAULT indique que les projets communaux pour 2009 seront communiqués aux différents conseils prochainement et après validation du document par la municipalité. Il lui est signalé que l'année 2009 va bientôt se terminer

Madame COBERAC donne réponse aux demandes formulées par le conseil au mois de juin.

Remarques sur les fiches :

Q2-09-01	En attendant avis du Conseil Général
Q2-09-02	Passer par la rue des Quatre-Vents (1)
Q2-09-03	Justifier « configuration des lieux » par un rapport plus circonstancié
Q2-09-04	Reformuler la question
Q2-09-05	Attente de la conclusion de l'étude
Q2-09-06	Il ne s'agit pas de réfection mais de création (envisager un détecteur de présence)
Q2-09-07	On attend que la CAP prévoie les travaux indispensables

(1) Précision sur la demande apportée en Conseil de Quartier du 18-06-09

« Nous ne voulons ni emplacements, ni ralentisseurs dans cette rue mais simplement un trait délimitant un passage pour piétons à un mètre des murs. CE marquage au sol permettra aux piétons de circuler et aux voitures de se garer de façon à ne pas gêner la circulation des bus. »

Le conseil ne peut se satisfaire de certaines réponses (stop routes de l'ormeau et terrageaux, circulation poids lourds route de la vallée, rue de la coulée.....).

Il est absolument nécessaire de poursuivre une réflexion par un travail en commun entre les services municipaux et des représentants du conseil .sur certains sujets.

Il s'agit d'une question de méthode permettant un approfondissement du dialogue et de la concertation pour la recherche de solutions aux problèmes posés qui ne se limite pas à une réponse positive ou négative à une demande particulière .

Monsieur BARRAULT souligne que la méthode de travail se développe au fur et à mesure de la démarche.

Création de groupe de travail

Comme suite à ces différents échanges, le conseil décide de créer 2 commissions :

La commission sécurité – voirie - déplacement

Elle sera composée de Mme GUIGNARD, Mme BOURRIAUD et Messieurs GARREAU, MEUNIER, BRUNET, OSTROVENOCK, SCHMITT.

LE CONSEIL DE QUARTIERS : « VILLAGES ET VALLEES »

Ce groupe de travail est notamment chargé de :

- ☐ reprendre les différentes fiches faites au mois de juin 2009 pour les discuter avec les représentants de la municipalité afin de rechercher des réponses constructives aux problèmes présentés,
- ☐ réfléchir sur tous les points de l'état des lieux relatifs au thème de la commission pour préparer des projets à présenter à la municipalité pour le budget 2010.

La commission cadre de vie – lien social

Elle sera composée de MME GENITEAU, Messieurs MOREAU, GARREAU, POUZET, BAUDET, CAILLAUD.

Ce groupe de travail est invité à réfléchir aux projets « structurants » comme l'aménagement de la place du Bourg et les autres points de l'état des lieux se rattachant à son domaine.

Il est convenu que toutes les personnes intéressées peuvent compléter ces 2 groupes de travail. Ces commissions rendront compte au conseil de leurs travaux pour validation tous les mois. Les réunions du conseil se dérouleront le premier mercredi de chaque mois . Le groupe d'animation est renouvelé jusqu'au mois de juin 2010.

Arbres de la place du bourg

Mme ASSERIN indique qu'une consultation va être organisée par la Ville de Buxerolles pour le choix d'un expert qui sera chargé d'étudier la situation des arbres de la place du bourg et de proposer des solutions.

Mme GENITEAU suggère de s'adresser à l'ONF pour faire établir un avis et une expertise pour les arbres de la place du bourg.

Le conseil de quartier demande à avoir connaissance des résultats de l'étude de l'expert retenu et à être consulté avant toute décision.

Calendrier

La prochaine réunion plénière est mercredi 4 novembre 20h15 réunion conseil de quartier.

La prochaine réunion de groupe d'animation n'a pas pris de date.

La prochaine réunion des commissions sont mercredi 21 octobre 2009 20h15 réunion des 2 commissions salle du bourg.